



**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille quatorze, le vingt octobre à dix-huit heures, le Bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des Chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alain BOUCHECAREILH, André CASSOU, Louis COSTEDOAT, Jean-Pierre DUBREUIL, Philippe GARCIA, Nadia GRAMMONTIN, Michel LABOURDETTE, Aline LANGLÈS, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Christian LÉCHIT, Maïthé MIRASSOU, Henri POUSTIS, Didier REY, Yves SALANAVE-PÉHÉ.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : MM. Michel BARBÉ, Michel CAMDESSUS, Gérard DUCOS, Francis LAYUS, Jean-Luc MARTIN.

**OBJET : FOURNITURE DE CARBURANTS A LA POMPE PAR CARTE ACCREDITIVE ET
DE PRESTATIONS ANNEXES POUR LES VEHICULES ET ENGINS A MOTEUR
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ - LOT 2 : FOURNITURE ET
LIVRAISON DE FIOUL - AUTORISATION DONNÉE AU PRESIDENT DE
SIGNER L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics a été lancée le 13 août 2010, décomposée en 2 lots.

Le lot 2 Fourniture et livraison de fioul a été attribué puis notifié à la société **ALVÉA** (47200 Montpouillan) le 04 novembre 2010 dans le cadre d'un marché à bons de commande. Il s'agit d'un marché d'une durée d'1 an, reconductible annuellement, soit du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année considérée, sans que sa durée totale puisse excéder quatre (4) ans conformément aux dispositions de l'article 77-II du code des marchés publics.

Les quantités annuelles prévisionnelles de fioul exprimées en Hectolitres sont les suivantes :

- Minimum : 560 hl → soit un montant annuel de 32 872,00 € HT.
- Maximum : 1 120 hl → soit un montant annuel de 65 744,00 € HT.

Une consommation supplémentaire est intervenue en raison de la fusion au 1^{er} janvier 2014 des Communautés de communes de Lacq et du canton d'Orthez, et plus précisément du ravitaillement en fioul des véhicules et matériels sur le site d'Orthez.

Par ailleurs, dans la perspective de la conclusion d'un nouveau marché, il convient également de prolonger le marché actuel jusqu'au 30 novembre 2014 (2 mois), et d'augmenter la quantité maximum à 1 613 hl (soit une augmentation de 493 hl → soit un montant de 39 440,00 € HT).

Eu égard aux développements précédents, le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer le marché avec l'attributaire désigné par les membres de la commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,


Jacques CASSIAU-HAURIE

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Communauté de communes de LACQ-ORTHEZ
Numéro de l'acte	DBCCLO-2014-321
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	1.1 - Marchés publics
Objet de l'acte	Avenant n 1 au marché relatif à la fourniture de carburants à la pompe par carte accréditive et de prestations annexes pour les véhicules et engins à moteur de la communauté de communes de Lacq
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-200039204-20141020-DBCCLO-2014-321-DE
Date de transmission de l'acte	23/10/2014
Date de réception de l'accuse de réception	23/10/2014